

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 31 août 2023

Présents : Marjorie Ambrosin, Odile Chagrot, Madeleine Colard. Valentin Cote Colisson, , Michel Dornier, Emmanuel Lechine, Robert Leclerc, Laurent Nourdin, Cathy Rouiller, , ,

Excusés : Alika Bertrand, Maria de Fatima Dinis Jesus, , Chantal Gresset , Thomas Innocenti

Secrétaire de séance : Laurent Nourdin

Thème	responsable
<u>- validation dernier CR</u> : Validé à l'unanimité	
<p><u>- Préparation de rentrée :</u> Extranet à nouveau opérationnel Marjorie signale qu'elle sera peu dispo en septembre pour raisons personnelles, et retrouvera plus de dispo à partir d'octobre Chantal souhaite passer la main pour la trésorerie pour 2024-2025. Il faut dès aujourd'hui envisager sa succession.</p>	
<p><u>- Licence dématérialisée :</u> Prix des licences : 92€ (70 + 22 assurance) Il n'y aura plus de licence papier envoyée. La licence sera dématérialisée, il y aura nécessité de télécharger sa photo. Cathy se propose pour assurer une assistance aux licenciés sur les réunions du jeudi soir.</p> <p>Chacun, au cas où, aura la possibilité d'imprimer le pdf ; cela pourra se faire au local pour les adhérents non équipés en informatique. Si des adhérents le souhaitent, la présidente et vice pdt peuvent éditer les licences directement depuis extranet, les adhérents qui le souhaitent pourront donc s'adresser à Marjorie ou Valentin.</p> <p>L'ensemble des membres du comité doivent se tenir prêt pour répondre aux retours possibles, ils sont invités à rapidement prendre leur licence pour se rendre compte d'éventuels problèmes rencontrés.</p>	<p>Cathy</p> <p>Tous les membres du comité</p>

<p><u>-Planification permanence du jeudi :</u> il est nécessaire de prévoir à minima un doublon pour l'accueil le jeudi soir sur septembre, afin de répondre aux questions des nouveaux (ou anciens) adhérents. Michel propose d'utiliser le groupe whatsapp comité pour alerter s'il manque du monde et que ceux qui peuvent se rendre disponibles viennent aider. Planning présence réalisée par Marjorie, à joindre au CR</p>	<p>Marjorie</p>
<p><u>- Escalade :</u></p> <p>Ecole d'escalade : 48 places, 40 poursuivent, 8 places tirées au sort parmi 20 nouvelles demandes (par mail). Les autres sont placés en liste d'attente, cette liste sera conservée pour l'année prochaine, où ils seront prioritaires. Le prêt de matériel aux jeunes se fera le mercredi 13/09 Démontage et équipement des voies à Lucie Aubrac par Stephan et Emeline soit le WE des 9-10/09 ou 16-17/09, à confirmer. Les grimpeurs adultes seront sollicités pour venir aider au démontage, nettoyage. Les cours débuteront donc le 18/09</p> <p>Escalade adulte : Pour rappel, les créneaux adultes seront : L, Ma, Me de 20- 22h, J 18-22h, Sa 14-20h, pas de créneau le vendredi jusqu'à Noël Il sera nécessaire de planifier la permanence Cadre, à parti de début octobre, pour la formation aux débutants et préparation au passage du niveau 3. Attention, le jeudi soir se téléscope maintenant avec la réunion au local.</p> <p>Les grimpeurs ayant le niveau 3 pourront commencer à grimper dès septembre, les autres devront patienter jusqu'à octobre.</p> <p>Utilisation salle de blocs : Le code sera changé en octobre Pour une utilisation par des personnes ou organisation extérieures au CAF, il est nécessaire de réaliser systématiquement une demande à la mairie, pour les problèmes d'assurance. Valentin sollicitera la Mairie pour une demande annuelle qui évite de les solliciter à chaque fois (notamment pour Stephan Barsot et Jeremy Devillers qui organisent des formations).</p>	<p>Valentin</p> <p>Valentin</p> <p>Valentin</p> <p>Valentin</p>
<p><u>-Gentille Vieille :</u> Florent Schweitzer reprend la gestion de la gentille vieille à la suite de Jean Marie Gros. Il dispose d'une clé et de la liste de ceux qui en ont une. Une boîte à clé sera installée, afin de faciliter l'accès, il suffira de contacter</p>	<p>Florent</p>

<p>Florent par SMS au 07 71 20 39 55 (Marjorie doit ajouter cette info sur le site).</p> <p>Il faudra avertir en novembre les adhérents par mail de ce changement de gestion</p> <p>Pour l'assurance de la gentille, il faudra demander à Jean Marie comment ça se passait.</p> <p>Une action pour remercier Jean Marie et Christine se fera pour l'ouverture de la gentille</p>	<p>Marjorie</p> <p>Marjorie ou Alike</p> <p>Marjorie</p> <p>Michel</p>
<p><u>-Trésorerie :</u> Pour rappel, le remboursement des formations se fait aux années N+1 et N+2. Les conditions de remboursement sont les suivantes, avoir participé à 2 actions du club (ex forum, ...) et avoir réalisé 3 sorties. La présidente qui signe les formations doit donc « pointer » ce suivi</p> <p>Un flyer explicatif devra être réalisé pour clarifier la situation auprès de ceux qui souhaitent réaliser une formation.</p>	<p>Marjorie</p>
<p><u>-demande du club de Dole pour alpinisme :</u> Le club de Dole est sans encadrant alpi pour cette année et nous sollicite pour que les adhérents puissent participer à nos sorties. Il n'est pas facile d'emmener des personnes dont on ne connaît pas le niveau. S'ils souhaitent participer sur les sorties estivales, il serait souhaitable qu'ils intègrent les écoles glace et neige (si elles ont lieu). Il est évoqué également le fait de passer par une double adhésion à Dole + Pontarlier. On retient finalement un accord de principe, sans double adhésion, avec un bémol car les sorties alpi sont souvent « pleines » juste avec les adhérents de Pontarlier.</p>	
<p><u>-Pass'sport :</u> Pass'sport est une aide de 50€ destinée à des jeunes issus de milieux défavorisés, ou personnes handicapées, pour l'adhésion au club. Cette aide est possible sur les clubs volontaires pour l'appliquer. Pour cela, ceux qui veulent en bénéficier doivent venir prendre leur licence au club, en apportant la feuille avec leur numéro de pass sport. La réduction de 50€ doit leur être proposée. Le club doit alors demander le remboursement via le site de pass sport, le club est déjà enregistré, et cela ne devrait pas poser de problème. Cependant, la demande doit être faite avec l'adresse président. Catherine se tient à disposition pour nous transmettre la procédure</p>	

<p><u>-vie du club :</u> Commissions : il serait souhaitable que les commissions pour chaque discipline puissent avoir lieu avant fin octobre.</p> <p>Nous avons décidé de refaire un planning à l'année. Objectif avant l'AG, pour une présentation à l'AG. Une réunion de synthèse et d'uniformisation est prévue le vendredi 10/11, au grand Morond, fondue offerte par le refuge (merci Michel). Doivent être conviés tous les cadres et organisateurs de sorties.</p>	<p>chaque resp commission</p> <p>Michel + chaque resp commission</p>
<p><u>-forum :</u> Il y aura un stand CAF A midi, un bénévole sera mis à l'honneur, cette année ce sera Gérard Jeannot. On note la difficulté pour mobiliser des personnes autour de ces actions. Michel propose d'être plus directif, répartir des tâches à chacun (c'est ce qui se passe au vélocub, 70 adhérents et quasi 70 bénévoles pour leur manifestation !). Chacun sait alors nominativement que le club a besoin de lui !</p>	
<p><u>-Bourse au matériel de montagne :</u></p> <p>Laurent propose de réaliser une bourse au matériel de montagne, avec une organisation un peu particulière. 3 soirées, au local, de 18 à 20h sur 3 thèmes différents. Cela permettra de donner de la vie aux réunions, permettre aux gens de se rencontrer, et surtout ne pas saturer le local sachant qu'on propose 3 thèmes d'objets à vendre. Cela minimise l'organisation, pas de réservation de salle. Chacun apporte son matériel, il faudra solliciter les anciens qui ont du matériel qu'ils n'utilisent plus.</p> <p>- première soirée: thème escalade et alpinisme, le 19/10 de 18 à 20h,</p> <p>- deuxième soirée; thème ski (fond, rando nordique, alpi) et vêtements de ski, le jeudi 23 novembre octobre</p> <p>- troisième soirée: thème autres sports de montagne (randonnée, bivouac, ...). date à définir en avril</p> <p>Mail à rédiger à l'attention des adhérents fin septembre, en précisant matériel en état et propre.</p> <p>Présence souhaitée des responsables des commissions concernées pour apporter notre expertise à ceux qui veulent acheter.</p>	<p>Laurent</p>

<p><u>-divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande d'un jeune de 17 ans, non inscrit à l'école d'escalade, pour accéder au bloc. Réponse : Il doit avoir le niveau 3, être accompagné d'un adulte, et payer sa cotise de 60€ (voir règlement de la salle de bloc). -GTJ : par l'intermédiaire de Michel et du refuge, le Caf a été joint au comité GTJ, ainsi, en tant que membre, le caf sera sollicité pour diverses tâches, marquage, entretien des sentiers GTJ... -Comptes rendus de comités : ils n'apparaissent pas sur le site, les mettre à dispo sur le site Mettre à jour le site, notamment au niveau des encadrants (diplômes, articles très anciens) 	<p>Marjorie Marjorie</p>
--	------------------------------

rédacteur : *Laurent Nourdin*